Association des Loueurs de films en Suisse

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier**

Band (Jahr): **- (1933-1934)**

Heft 29-30

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La Chaux-de-Fonds

Les débuts du ciné chez nous.

Un collaborateur de « La Sentinelle » donne une intéressante chronique à ce sujet. Nous pensons intéresser les lecteurs de « L'Effort Cinégraphique Suisse » en en donnant de larges extraits.

« A voir les choses et l'accoutumance que nous avons prise du ciné, il semble que cette institution, à la fois amusante et instructive, compte un bon siècle d'existence.

Et pourtant, il n'y a guère plus de trente ans que le cinéma fit son apparition en temps qu'attraction vulgarisée.

D'abord réservé à quelques spectacles forains, ce ne fut guère que vers 1909 ou 10 que l'on vit, en notre cité montagnarde, se créer des salles spécialement consacrées à cet usage.

Le contraste est certes amusant, pour ceux qui ont gardé le souvenir de ce passé relativement proche, entre les modestes locaux de jadis, l'écran minuscule, l'appareil atteint parfois d'un tremblement irrépressible, et les salles somptueuses, vastes, sur la large toile desquelles se déroulent les modernes films sonores.

Peut-être les contemporains se rappellent-ils le petit cinéma Pathé, dont l'emplacement se trouvait à l'endroit occupé aujourd'hui par le magasin de cigares Edwin Muller. Salle exiguë, meublée de chaises, mais qui, le samedi soir surtout, se remplissait d'un public avide de nouveautés.

... La vogue aidant, on songea à s'agrandir. Et la petit salle transporta son public à la rue Neuve, dans un immeuble moderne, qui fut en même temps une innovation architecturale.

Et la concurrence, elle aussi, s'en mêla. Les locaux de l'ancienne Brasserie du Nord abritèrent à leur tour une salle de ciné. Durant les entr'actes, les spectateurs altérés s'en allaient boire un bock ou un verre de « Mistella » chez José, précurseur du moderne « Barcelona ». Le dit José disposait alors d'une petite « boîte » où s'entassaient à la limite du possible les clients et qu'égayaient les sons d'un orchestre de fortune, violon ou accordéon.

Cette fois, le ciné, lancé, en vogue, faisait preuve d'ambition. Après diverses émigrations, à l'ancienne Synagogue, aux écuries de la vieille poste, se construisait enfin la grande salle de la Scala.

Salle qui, elle-même, par sa hardiesse de conception, sa moderne structure en ciment armé, représentait pour notre cité une manifestation de l'art constructif selon les conceptions nouvelles, et qui fut, Temple national mis à part, le premier grand vaisseau offert aux manifestations populaires.

Le cinéma, aujourd'hui, est une institution enracinée, jouissant d'une faveur croissante.

Son rôle, en notre ville, a été très important, parce qu'il a, au milieu de nos habitudes villageoises de jadis, de notre isolement, de nos traditions, jeté une note transformatrice en nous imposant la vision de choses auxquelles nous étions étrangers.

D'aucuns discuteront cette affirmation, regretteront le bon vieux temps ignorant de ces nouveautés, de ces innovations tapageuses et troublantes.

Et pourtant, malgré ces restrictions, nombre d'anciens, tout en réservant par dignité leurs louanges, se réjouissent « in petto », lorsque, bien calés dans leur fauteuil, l'écran déroule féeriquement ses images mouvantes.

* * *

La direction des cinémas Scala, Capitole et Apollo, a décidé de maintenir les anciens prix pour les représentations données dans les trois établissements ci-dessus, malgré l'augmentation de taxes sur les spectacles qui viennent d'entrer en vigueur et dont elle supportera la charge.

Ce geste bienveillant et généreux valait d'être souligné ; il sera très apprécié par toute notre population, qui pourra bénéficier comme auparavant de spectacles de valeur, sans aucune augmentation de prix.

Ajoutons que les prix de certaines places ont été abaissés de un et même deux sous.

Si ce numéro vous a fait plaisir,

envoyez-nous fr. 5.— (compte de chèques II. 3673) pour votre abonnement annuel. *D'avance, merci*

Association des loueurs de films en Suisse

Extrait du procès-verbal

de l'assemblée générale ordinaire du 15 février 1933, à l'Hôtel Bristol, à Berne.

La séance est ouverte à 14 h. 45, sous la présidence du Dr Egghard. Celui-ci prononce quelques mots en la mémoire de M. Bourquin, membre décédé le 1er février 1933, à Genève, et de M. Némitz, directeur de Cinéma à La Chaux-de-Fonds.

21 membres sont présents ou représentés. Les membres suivants *sont absents :* Etabl. Haïk ; Film-Parlant S. A. ; Office Cinématographique ; Unartisco S. A. ; Praesens-Films A.-G. ; Comptoir Cinématographique S. A. ; M. Hipleh ; Bourquin-Films ; M. Lansac ; Coram-Films A.-G. ; Nordisk, Volkskino et Frères Karg, soit *13 membres.*

1. Le procès-verbal de l'assemblée du 15 décembre 1932 est adopté.

2. *Admission :* La Maison *P. A. D.-Films S. A.*, rue de Carouge 61, Genève, est reçue comme membre de l'Association. *Finance d'entrée, 200 fr. ; cotisation mensuelle, 20 fr.*

3. MM. *Palivoda* et *Rappaport* sont nommés comme scrutateurs, et MM. *Weber* et *Linder* sont élus comme reviseurs des comptes pour l'année 1933.

4. Le rapport pour l'année 1932 est lu par le secrétaire, qui donne également quelques explications concernant le bilan et le compte de profits et pertes. Après avoir entendu le rapport des reviseurs des comptes, l'assemblée approuve le rapport, ainsi que le bilan 1932, avec remerciements au secrétaire.

5. *Elections :* Le président communique que l'ancien comité propose à l'assemblée d'augmenter de 5 à *7 les nouveaux membres du comité*, et de donner ainsi plus de compétences au Comité même, pour faciliter le travail entre secrétariat et comité. Le comité propose les membres suivants : Eos, Monopol et Fox, membres de l'ancien comité, et comme nouveaux membres : Emelka, Interna et Monopole Pathé-Films. Les trois anciens membres sont réélus à l'unanimité. Pour les trois autres, le scrutin secret est demandé. Sont élus les trois membres proposés par le comité, soit : *Emelkafilmgesellschaft, Interna* et *Monopole Pathé-Films S. A.* Ensuite, le président, Dr Egghard, est réélu pour la septième fois comme *président de l'Association*, à l'applaudissement général de l'assemblée. De même, M. Marcuard est confirmé comme secrétaire pour l'année 1933.

dre. Le cas *Kurth-Frutschi*, Le Locle, est en discussion. Ce cas étant vraiment très délicat, l'assemblée désigne MM. *Reyrenns* et *Wassali* pour l'examiner et pour trouver une solution en accord avec l'A. C. S. R.

Fin de l'assemblée à 18 h. 10.

EN MARGE...

Mme Eva Elie, notre rédactrice en chef, s'étant fait installer un poste de T. S. F. (meuble combiné radio-gramo) s'en déclare enchantée à ce point qu'elle recommande aux hésitants... de ne plus hésiter et de s'adresser à M. Peneveyre (United-Artists, à Genève) qui leur indiquera le poste dont il s'agit et la maison qui l'installe.

A l'honneur de nos postes suisses

De Paris et d'une maison de films — la Fox-Film, pour la nommer — notre rédactrice en chef a reçu deux envois postaux ainsi libellés : Mme Eva Elie, « Effort Cinégraphique Suisse », route du Petit-Lancy, Surville (Suisse). Il manquait seulement le nom de la ville, en l'occurrence **Genève !**